

Une biodiversité surprenante sur les sites industriels de Storengy

[Céré-la-Ronde (37), Chémery et Soings-en-Sologne (41)]

Objectifs

- Passer de la gestion classique des espaces verts à une gestion écologique sur les sites industriels de Storengy classés SEVESO III
- Sensibiliser et former les salariés à la biodiversité
- Développer la culture d'entreprise orientée vers la nature
- Contribuer à l'effort de reconstitution des continuités écologiques locales
- Partager les retours d'expérience avec les parties prenantes

Public cible

Les salariés de l'entreprise, les collectivités locales, les riverains

Principe

Le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire accompagne Storengy pour déployer la gestion écologique sur ses sites de Céré-la-Ronde, Chémery et Soings-en-Sologne : gestion différenciée des espaces verts, gestion des domaines forestier et agricole, des espaces naturels, formation des salariés et assistance pour valoriser les retours d'expérience auprès des parties prenantes.

« Des actions concrètes en faveur de la biodiversité »

Contexte

Storengy est la société du Groupe ENGIE spécialisée dans le stockage souterrain de gaz naturel. Leader du stockage en Europe, Storengy opère 14 stockages en France. Leur emprise foncière est 1 600 ha dont seulement 30% dédiés aux équipements industriels. Trois de ces sites sont situés en région Centre-Val de Loire.

Un objectif du projet d'entreprise « Storengy 2015 », initié en 2010, était d'expérimenter sur le site pilote de Céré-la-Ronde (37) les meilleures pratiques en faveur de la biodiversité. Le partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire, a permis d'atteindre puis de largement dépasser les objectifs initiaux : l'engagement volontaire de Storengy à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité a été reconnu en 2015. La démarche initiée sur le site de Céré-la-Ronde a ensuite été reproduite sur les sites de Chémery et Soings-en-Sologne (41).

Déroulement de l'action

Quelques grandes étapes du projet par ordre chronologique :

- **premières actions concrètes** : arrêt des produits phytosanitaires et création d'une première mare ;
- signature d'une convention de partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire ;
- recrutement d'entreprises spécialisées pour la mise en œuvre de la gestion différenciée et l'expertise naturaliste ;

- mise en place d'un comité de site spécifique pour la biodiversité intégrant toutes les parties prenantes (4 réunions par an) ;
- **actions de sensibilisation et de communication** : formation du personnel à la prise en compte de la biodiversité dans l'entreprise, Fête de la Nature, panneautage sur site, boîte à idées... ;
- réalisation de plans de gestion écologique sur les 3 sites ;
- **actions de génie écologique** : fauche tardive en remplacement de tontes pluriannuelles, création de micro-mares, plantation de haies, pose de nichoirs ... ;
- **signature d'une convention de partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Touraine** et création d'un refuge LPO entreprise sur le site de Céré-la-Ronde.



Exemple de gestion différenciée avec fauche tardive sur la plateforme centrale de Céré-La-Ronde

Résultats obtenus

Les sites de Céré-la-Ronde, de Soings-en-Sologne et de Chémery ne s'inscrivent dans aucun zonage réglementaire ou scientifique. Ils présentent un intérêt patrimonial qui peut être qualifié de « nature ordinaire ». Bien entendu, une faune et une flore intéressantes existaient déjà sur les sites mais celles-ci étaient le plus souvent ignorées. Ainsi, les tontes régulières des zones enherbées empêchaient les orchidées présentes de s'exprimer.

À Céré-la-Ronde, le résultat le plus spectaculaire de la fauche tardive sur la station centrale a été l'apparition de 13 espèces d'orchidées (900 pieds environ) dont le Sérapias langue et l'Ophrys abeille du Jura.

À l'extérieur du site, la réhabilitation de la zone humide dégradée située près d'une plateforme de puits de stockage de gaz a permis de créer une mare dont les fonctionnalités avaient complètement disparu et qui ont été largement restaurées.

- apparition de 13 espèces d'orchidées
- près de 70 micro-mares créées
- environ 400 m linéaires de haies plantées
- découverte de nouvelles espèces remarquables

Le Cen Centre-Val de Loire a joué un rôle clé pour faire « bouger les lignes » :

- en formant le personnel à la biodiversité et en expliquant la démarche aux managers. Ces formations ont suscité chez certains des initiatives dépassant le cadre strictement professionnel comme l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires dans leurs jardins ;



Serapias langue : orchidée protégée au niveau régional observée après arrêt des tontes

- en expliquant les spécificités du génie écologique. Travailler sur le vivant nécessite d'accepter de s'inscrire dans le long terme mais aussi d'être en capacité de réagir très rapidement sur le terrain et d'innover ;

- en accompagnant Storengy auprès de ses parties prenantes et des territoires pour partager et valoriser ses retours d'expérience, notamment dans le cadre de la Fête de la Nature organisée en 2016 et 2017 sur les sites de Chémery et de Céré-la-Ronde.

Conseils à donner / écueils à éviter

- Un entretien intensif des espaces naturels, en milieu industriel ou urbain, est souvent perçu comme un gage de sécurité et de propreté. La gestion différenciée peut alors être vécue comme un signe d'abandon, voire de recherche d'économie de la part de l'entreprise. Il convient d'expliquer la démarche et les changements que cela induit dans le paysage et le quotidien des salariés le plus en amont possible.
- Dans un contexte de crise économique, climatique et écologique, convaincre les partenaires et les salariés de l'utilité d'une démarche en faveur de la biodiversité est un vrai défi. Pour le relever, l'approche de Storengy repose sur quatre piliers :
 - la recherche scientifique,
 - l'action qui permet de vérifier les concepts sur le terrain,
 - la formation, reposant sur les retours d'expériences à partir desquels on apprend et évolue,
 - le partage avec les parties prenantes.

Perspectives

- Intégration du plan de gestion écologique établi par Athéna Nature dans le cahier des charges du nouveau contrat d'entretien des espaces verts pour une mise en œuvre dès début 2018.
- Sanctuarisation d'une partie des domaines forestiers des sites de Chémery (155 ha) et Céré-la-Ronde (75 ha)...



Exemple de création de zone humide

Pour en savoir +

La gestion différenciée au service de la biodiversité sur les sites de stockage de gaz de Storengy - Recherches Naturalistes n°4, p. 42 à 48.

Carte d'identité du projet

Porteur de projet : Storengy

Partenaires techniques : Cen Centre-Val de Loire, Athéna Nature, Environnement 41, Tarvel, Muséum national d'Histoire naturelle.

Partenaires financiers : Projet entièrement financé par Storengy

Budget de l'action : coût constant avec réallocation des gains dus à la gestion différenciée dans des actions spécifiques «biodiversité».

Date de début / Fin de l'action : en cours depuis 2014

Contact : Denis LECA, Responsable Biodiversité de Storengy
denis.leca@storengy.com
01 46 52 32 78

Storengy
Secrétariat Général
Immeuble Djin 12 rue Raoul Nordling
CS 70001
92274 Bois-Colombes Cedex

